



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille le 4 septembre 2021

Congrès mondial de la nature – UICN

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité annoncent le lancement d'un compteur de la biodiversité ultramarine et appellent à la mobilisation de tous en faveur de ce patrimoine et des récifs coralliens

80 % de la biodiversité française est ultramarine. A l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN, le ministre des Outre-mer et la Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité annoncent la mise en ligne d'un **compteur de la biodiversité ultramarine.**

Cet outil élaboré par le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité, fournit des indicateurs pour comprendre et évaluer la biodiversité ultramarine. Il invite chacun à adopter des écogestes concrets et à participer à la connaissance via les sciences citoyennes.

<https://biodiversite-outre-mer.fr>

Présentations du compteur :

- <https://youtu.be/GLVJ4URqyI>
- <https://youtu.be/X36Xq8EQYEI>

Les **récifs coralliens**, les mangroves et les herbiers représentent une part importante de cette biodiversité ultramarine, particulièrement menacée.

Sébastien Lecornu et Bérangère Abba ont rappelé leur plein soutien aux actions menées par l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR), pour préserver ces milieux remarquables:

1 - **La mobilisation des scientifiques.** Le bilan publié par l'IFRECOR en juin 2021 indique que 70% des récifs coralliens suivis sont en bonne santé dans les territoires du Pacifique et dans les Îles Eparses de l'Océan Indien. Néanmoins 62 % sont dégradés dans les territoires plus densément peuplés des Antilles françaises et de l'Océan Indien.

<https://ifrecor.fr/2021/06/08/2020-letat-de-sante-des-recifs-coralliens-herbiers-marins-et-mangroves-des-outre-mer-francais-un-bilan-mitige/>



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2 - **La mobilisation des élus ultramarins.** Le concours de la Palme IFRECOR valorise les actions conduites par s élus d'outre-mer en faveur des récifs coralliens. Organisé avec l'appui du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de l'association « Les Eco-Maires », le concours 2021 est ouvert jusqu'au 30 novembre 2021.

<https://ifrecor.fr/la-palme-ifrecor/>

3 - **La mobilisation de la société civile via la plateforme de financement participatif SOS Corail.** Développée grâce à un partenariat entre l'IFRECOR et la Fondation de la Mer, cette plateforme permet au grand public et aux acteurs privés de soutenir financièrement des actions de préservation de ces écosystèmes.

Les ministères de la transition écologique et des outre-mer y contribuent en doublant chaque don déposé sur la plateforme.

Ouverte le 22 janvier 2021, la plateforme SOS Corail a d'ores et déjà reçu près de 140 000 euros de dons, dont 127 000 euros de la part des entreprises et 13 000 euros des particuliers. SOS corail est soutenu par plusieurs mécènes, dont : Alphanova Sun (protection solaire), Lillii Water eaux minérales, le Fonds HLD pour la Méditerranée.

<https://www.soscorail.org/>

« Issu des réflexions menées lors des assises des Outre-mer en 2018, le compteur de la biodiversité ultramarine permet, pour la première fois, de visualiser concrètement avec des chiffres, des exemples, et dans chaque territoire ultramarin, ces 80 % de la biodiversité française qu'ils hébergent. L'objectif de ce site est également d'inviter chacun à se mobiliser dans les actes pour ce patrimoine naturel, à l'instar de toutes les actions menées par l'initiative française pour les récifs coralliens. Il a ainsi vocation à valoriser toutes les bonnes idées engagées sur le terrain, annonce Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer.

« Dans la stratégie nationale aires protégées que j'ai présenté en janvier, nous nous sommes fixés pour objectif de protéger 100% des récifs coralliens d'ici 2025. Pour y parvenir la mobilisation de tous est nécessaire : scientifiques, élus et gestionnaires d'espaces, associations et acteurs économiques. Leur protection est un défi majeur pour nombre de collectivités ultra-marines, tant pour leur biodiversité que l'importance économique ou culturelle qu'ils revêtent » précise Bérangère Abba, secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

Service presse de Sébastien LECORNU,
ministre des Outre-mer

Tél : 01 53 69 26 74

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service presse de Bérangère Abba,
secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité**

Tél : 01 40 81 18 11

Mél : presse.abba@ecologie.gouv.fr

[Désinscription ici](#)